

Séismes et centrales nucléaires en France

Après le tremblement de terre du Teil (11 novembre 2019), dans l'Ardèche (07), comme après celui de la côte Pacifique qui, indirectement, a provoqué l'accident nucléaire de Fukushima Daiichi (11 mars 2011) via le tsunami qui en a résulté, la question de la tenue au séisme des installations nucléaires s'est à nouveau posée.

Les centrales nucléaires françaises sont équipées d'un dispositif de surveillance sismique. À la centrale de Cruas, la plus proche de l'épicentre du séisme de magnitude 5,4 (échelle de Richter) du Teil, le dépassement du seuil d'alerte sur l'un des cinq capteurs de surveillance a provoqué l'arrêt des réacteurs.

Après de nombreux contrôles menés par EDF, l'exploitant de la centrale, et les vérifications par l'autorité compétente (ASN) les autorisations de redémarrage ont été données les 6 et 11 décembre 2019.



Vue intérieure de l'église du Teil qui, quatre ans après le tremblement de terre s'apprête à disparaître du paysage local.

Pour en savoir plus :



[lien vers la fiche argumentaire](https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_BBA_03_Seismes_et_centrales.pdf)

https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_BBA_03_Seismes_et_centrales.pdf